



## COMITE SYNDICAL DU 23 SEPTEMBRE 2020

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE

Date de la convocation : 17 septembre 2020.

Délégués en exercice : 116

Président de séance : Monsieur Jacques J.P. MARTIN, délégué titulaire de Nogent-sur-Marne en tant que doyen d'âge pour l'affaire n°1, puis en tant que Président nouvellement élu pour les affaires 2 à 4 et 9,

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Baptiste BARFETY, délégué titulaire de Gonesse.

Le 23 septembre 2020 à 10 heures 30, le comité syndical du SIPPAREC s'est réuni au nombre de 89 délégués présents et 8 délégués représentés, régulièrement et individuellement convoqués par le Président sortant, Monsieur Jacques J.P. MARTIN, le 17 septembre 2020.

Ont pris part au vote, pour les affaires présentant un intérêt commun :

- Pour la délibération 2020-09-33, les 89 délégués présents et les 8 délégués représentés, représentant lesdits collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),
- Pour les délibérations 2020-09-34 à 2020-09-36, les 77 délégués présents et les 22 délégués représentés, représentant lesdits collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),
- Pour la délibération 2020-09-37, les 72 délégués présents et les 22 délégués représentés, représentant lesdits collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),
- Pour les délibérations 2020-09-38 à 2020-09-41, les 69 délégués présents et les 25 délégués représentés, représentant lesdits collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

**Délibération  
2020-09-33**

#### **Election du Président**

*Après dépouillement, ont obtenu au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :*

*Monsieur DELL'AGNOLA : 195 voix,*

*Monsieur Jacques J.P. MARTIN : 253 voix*

**Jacques J.P. MARTIN est  
proclamé Président et  
immédiatement installé.**

**Délibération  
2020-09-34**

#### **Fixation du nombre de Vice-Présidents**

*Il est proposé de fixer le nombre de Vice-Présidents à 13 et le nombre de membres du bureau à 8.*

**Adopté à l'unanimité**

Délibération  
2020-09-35

#### Election des Vice-présidents et des membres du bureau

Après dépouillement, ont obtenu au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Poste de 1<sup>er</sup> Vice-président : Philippe RIO (Grigny), 479 voix,
- Poste de 2<sup>ème</sup> Vice-président : Florence CROCHETON (Saint-Mandé), 479 voix,
- Poste de 3<sup>ème</sup> Vice-président : Samuel BESNARD (Cachan), 479 voix,
- Poste de 4<sup>ème</sup> Vice-président : Marie-Pierre LIMOGES (Courbevoie), 479 voix,
- Poste de 5<sup>ème</sup> Vice-président : Rodéric AARSSE (Malakoff), 479 voix,
- Poste de 6<sup>ème</sup> Vice-président : Sophie RIGAULT (Saint-Michel-sur-Orge), 479 voix,
- Poste de 7<sup>ème</sup> Vice-président : Fatah AGGOUNE (Gentilly), 479 voix,
- Poste de 8<sup>ème</sup> Vice-président : Frédéric SITBON (Asnières-sur-Seine), 479 voix,
- Poste de 9<sup>ème</sup> Vice-président : Serge FRANCESCHI (Alfortville), 479 voix,
- Poste de 10<sup>ème</sup> Vice-président : Joëlle CECCALDI-RAYNAUD (Puteaux), 479 voix,
- Poste de 11<sup>ème</sup> Vice-président : Gilles GAUCHE-CAZALIS (Nanterre) 479 voix,
- Poste de 12<sup>ème</sup> Vice-président Anthony MANGIN (Drancy), 479 voix,
- Poste de 13<sup>ème</sup> Vice-président Mathieu DEFREL (Stains), 479 voix.

Les 13 délégués  
sont proclamés  
Vice-présidents  
et  
immédiatement  
installés

Délibération  
2020-09-36

#### Election des membres du bureau

Après dépouillement, ont obtenu au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Poste de membre du bureau : Oben AYYILDIZ (Epinay-sur-Seine), 479 voix,
- Poste de membre du bureau Boris DEROOSE (Saint-Denis), 479 voix,
- Poste de membre du bureau Jean-Baptiste BARFETY (Gonesse), 479 voix,
- Poste de membre du bureau : Rachida KABBOURI (Vitry-sur-Seine), 479 voix,
- Poste de membre du bureau : Arnaud LETELLIER-DESNOUVRIES (Bonneuil-sur-Marne), 479 voix,
- Poste de membre du bureau : Jean-Pierre RIOTTON (Sceaux), 479 voix,
- Poste de membre du bureau : Ling LENZI (Aubervilliers), 479 voix,
- Poste de membre du bureau Jean-Pierre CHAFFAUD (Sud'Eleg) 479 voix.

Les 8 délégués  
sont proclamés  
membres du  
bureau et  
immédiatement  
installés

Délibération  
2020-09-37

#### Délégation d'attributions au Président

Il est proposé de donner délégation d'attributions au Président, pendant la durée de son mandat, en matière d'affaires générales, d'affaires financière, de matière de marchés publics, de commission consultative des services publics locaux, dans le cadre de la compétence « Electricité », dans le cadre de la compétence du syndicat en matière de maîtrise de la demande d'énergie des réseaux, dans le cadre de la compétence « Réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle » prévue à l'article 6 des statuts, dans le cadre de l'activité du syndicat en matière de maîtrise d'ouvrage d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité et des autres réseaux, pour la mise en œuvre de la compétence optionnelle « Développement des énergies renouvelables » du syndicat prévue à l'article 6 bis des statuts, et de la compétence électricité prévue à l'article 3B des statuts. Le détail précis des délégations figure dans la délibération.

Adoptée à  
l'unanimité



Délibération  
2020-09-38

**Election de la commission d'appel d'offres**

*Après dépouillement, l'unique liste présentée a obtenu, au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, 451 voix :*

- Paul BENSOUSSAN (Bagneux),
- Samuel BESNARD (Cachan),
- Patrick LEROY (Rungis),
- Jean-Pierre RIOTTON (Sceaux),
- Rachida KABBOURI (Vitry-sur-Seine),
- Mathieu DEFREL (Stains),
- Boris DEROOSE (Saint-Denis),
- Kiran GURUNG Villeneuve-la-Garenne),
- Laurent COTTE (Bondy),
- Vasco COELHO (Choisy-le-Roi).

Sont élus membres  
titulaires :

Messieurs  
**BENSOUSSAN,  
BESNARD, LEROY,  
RIOTTO,  
Mme KABBOURI**

Sont élus membres  
suppléants :

Messieurs **DEFREL,  
DEROOSE,  
GURUNG, COTTE,  
COELHO**

Délibération  
2020-09-39

**Création de la régie dotée de la seule autonomie financière – Régie Gényo**

*Il est proposé de créer une régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion et de l'exploitation du réseau de chaleur géothermique sur le territoire des villes de Bobigny et Drancy, dénommée « Régie Gényo », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, d'approuver les statuts, de fixer le montant de la dotation initiale de la régie à un montant de 0 € et d'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.*

Adoptée à  
l'unanimité

Délibération  
2020-09-40

**Désignation du conseil d'exploitation de la régie Gényo**

*Il est proposé de désigner les membres suivants au Conseil d'exploitation de la régie Gényo :*

*S'agissant des représentants du Comité syndical :*

- Abdel SADI, délégué titulaire de la commune de Bobigny,
- Anthony MANGIN, délégué titulaire de la commune Drancy,
- Baptiste GERBIER, délégué titulaire de la commune Noisy-le-Sec,
- Patrick LEROY, délégué titulaire de la commune Rungis,
- Mathieu DEFREL, délégué titulaire de la commune Stains,

*S'agissant des personnes extérieures au Comité syndical :*

- Olivier BLANCHARD, titulaire et sa suppléante Nour DIAB,
- Pierre LELEU, titulaire et son suppléant, Abdeilah, MHAMDI
- Sylvie DUSART, titulaire et sa suppléante, Sabine MOREAU.

Adoptée à  
l'unanimité

Délibération  
2020-09-41

**Désignation du Directeur de la régie Gényo**

*Il est proposé de désigner Rémy HOURET, Directeur de la régie Gényo.*

Les affaires 5 à 8 et 10 à 12 sont retirées de l'ordre du jour et reportées au prochain comité syndical.

Adoptée à  
l'unanimité

La séance est levée à 13 heures 25.

Paris, le  
28/09/2020  
Le Président



*Jacques J.P. Martin*

Jacques J.P. MARTIN  
Maire de Nogent-sur-Marne  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Territoire Paris Est Marne & Bois

Affiché au siège du Syndicat le 25 septembre 2020.

